

OCTAVIAN ILIESCU

**LES DÉBUTS DU MONNAYAGE EN OR À TOMIS**

*Estratto dalla Rivista*  
*«Quaderni ticinesi di Numismatica e Antichità classiche»*  
*Lugano, 1985 - Vol. XIV*

## LES DÉBUTS DU MONNAYAGE EN OR À TOMIS

Colonie milésienne fondée au VII<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle av.n.è. sur le littoral occidental du Pont Euxin, la ville de Tomis (aujourd'hui Constantza, en Roumanie) a mené, longtemps après sa fondation, une vie modeste, voire anonyme. En effet, ce ne sera que vers 262 av.n.è. que Tomis fera son apparition sur la scène de l'histoire et même à cette occasion, elle jouera un rôle plutôt passif, en tant qu'objet de dispute entre Callatis et Istros ou Histria<sup>1)</sup> d'un côté et Byzantion de l'autre, conflit tranché en faveur de cette dernière. Par la suite, une fois délivrée de la pression exercée par sa proche voisine Callatis — qui avait atteint à cette époque l'apogée de son développement et de son pouvoir<sup>2)</sup> — la ville de Tomis connaîtra un véritable essor; on suppose même que c'est à partir de ce moment qu'elle devra frapper sa propre monnaie<sup>3)</sup>, généralement en bronze<sup>4)</sup>, assez fréquemment en or<sup>5)</sup> et seulement à titre d'exception en argent<sup>6)</sup>. Vu l'intérêt particulier que présente son monnayage d'or, nous désirons avancer dans ce qui suit certaines considérations à propos de ses débuts.

Les statères d'or de type lysimachéen, frappés à Tomis dès la fin du II<sup>e</sup> jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle av.n.è. sont très bien connus aux numismates

<sup>1)</sup> Istros ou, d'après le nom de l'époque romaine Histria, était, elle aussi, colonie milésienne, fondée en 657 av.n.è. sur le littoral occidental de la mer Noire; aujourd'hui, ses ruines se trouvent sur les bords du lac Sinoe, en Roumanie. Pour l'histoire de cette ville pontique, v. plus récemment *DIVR*, s.v. Histria (D.M. PIPPIDI et C. PREDA) et Istros (E. DOROUTIU-BOILA), avec la bibliographie essentielle antérieure à 1976.

<sup>2)</sup> Sur l'histoire de Callatis, fondée à la fin du VI<sup>e</sup> siècle av.n.è. par des colons doriens originaires d'Héraclée Pontique, v. *DIVR*, s.v. (D.M. PIPPIDI et G. POENARU BORDEA); aujourd'hui, sur son emplacement se trouve la ville de Mangalia, en Roumanie.

<sup>3)</sup> Pour l'histoire de la ville et du monnayage de Tomis, v. *DIVR*, s.v. (G. POENARU BORDEA). En ce qui concerne le monnayage de cette ville, le corpus de Berlin reste encore fondamental: B. PICK et K. REGLING, *AMNG*, I/2, p. 587-917, où la partie concernant cette ville a été rédigée par K. REGLING.

<sup>4)</sup> K. REGLING, *loc. cit.*, p. 637-649, 653-673.

<sup>5)</sup> *Ibidem*, p. 649-653.

<sup>6)</sup> *Ibidem*, p. 645, n. 2459. Au sujet de cette pièce unique, cfr. O. ILIESCU, *Le système monétaire et pondéral à Histria, Callatis et Tomis aux V<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles av. notre ère*, dans les *Actes du 8<sup>ème</sup> Congrès International de Numismatique New York-Washington, Septembre 1973* (éditeurs H.A. CAHN-G. LE RIDER), Paris-Bâle, 1976, p. 95.

depuis assez longtemps. Müller<sup>7)</sup> en signalait déjà un bon nombre, il y a plus d'un siècle. Ces pseudo-lysimaques<sup>8)</sup> de Tomis ont été classés, d'une manière systématique, par Regling, en 1910; il en distingue deux groupes différents, à savoir:

1. Une première classe, de bon style, où l'effigie divinisée d'Alexandre du droit ne présente aucune ressemblance à un portrait réel. Cette classe comprend les statères enregistrés dans le corpus sous les n. 2471-2472, que l'auteur cité date du dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle av.n.è. et auxquels il rattache le n. 2473, de fabrication presque barbare<sup>9)</sup>;
2. La deuxième classe comprend un grand nombre de statères (v. les n. 2474-2486) dont le style est plus grossier, tandis que l'effigie du droit représenterait le portrait de Pharnace, fils de Mithridate VI Eupator<sup>10)</sup>. Suivant l'opinion exprimée auparavant par Pick<sup>11)</sup>, Regling suppose que les statères tomitains de cette classe, pareillement à ceux émis par Callatis et Istros aux mêmes types<sup>12)</sup>, auraient été frappés au cours des guerres portées par Mithridate contre Rome, dans le but de constituer la solde offerte aux mercenaires gètes et scythes recrutés dans l'armée du roi de Pont; par conséquent, les statères de cette classe auraient été émis entre les années 89 et 72 av.n.è.<sup>13)</sup>.

Cette interprétation iconographique<sup>14)</sup> et la chronologie établie par Pick et Regling pour les statères de type Lysimaque, frappés à Callatis, Istros et Tomis, ont depuis lors trouvé un accueil favorable de la part des chercheurs qui se sont occupés de ces émissions, d'ailleurs, les seules qui étaient attribuées, jusqu'en 1918 aux villes pontiques précitées. A cette dernière date, Newell, en

<sup>7)</sup> L. MÜLLER, *Die Münzen des thracischen Königs Lysimachus*, Copenhague, 1858, n. 269-282.

<sup>8)</sup> *Pseudolysimaques* et, également, *pseudoalexandres*, termes créés par H. SEYRIG, *Parion*, p. 603-604, n. 3, pour désigner les émissions posthumes de statères ou de tétradrachmes qui empruntent les types respectifs des monnaies frappées par Lysimaque ou Alexandre le Grand; il s'agit donc d'un monnayage municipal et non pas royal.

<sup>9)</sup> K. REGLING, *loc. cit.*, p. 606, 649-650.

<sup>10)</sup> *Ibidem*, p. 591, 606.

<sup>11)</sup> B. PICK, *AMNG* I/1, p. 64, 92, 106, 154.

<sup>12)</sup> *Ibidem*, p. 106, n. 256-265; p. 154, n. 481.

<sup>13)</sup> K. REGLING, *loc. cit.*, p. 606.

<sup>14)</sup> Voir la discussion de cette interprétation iconographique chez O. ILIESCU, *Note de numismatica greaca antica*, *CN*, 2, 1979, p. 6-7.

reprenant l'étude du trésor d'Anadol (*IGCH* 866)<sup>15</sup>), découvrit la clef adéquate qui devait permettre l'identification d'un bon nombre d'émissions pontiques: il détermina correctement les statères de type Alexandre provenant de ce trésor et portant au revers les lettres ΙΣ, en les attribuant à Istros<sup>16</sup>). Le même auteur attribua à Tomis un nombre de 36 statères pseudalexandrins provenant du même trésor et qui ne portaient aucun signe distinctif, comme marque d'atelier, dans le champ du revers<sup>17</sup>). Cette dernière attribution, acceptée par Seyrig — qui en trouvait même 57 exemplaires, censés avoir été émis à Tomis<sup>18</sup>) —, a été ces derniers temps combattue par G. Poenaru Bordea, qui estime à juste titre, selon notre opinion, que les statères en question ont été frappés plutôt par les ateliers de Callatis ou d'Odessos<sup>19</sup>). En effet, si l'on accepte la chronologie établie par Seyrig<sup>20</sup>) pour les pseudo-alexandres des villes pontiques — vers 250 av.n.è. —, il est peu probable que dès cette date, Tomis ait pu commencer la frappe de ses propres statères d'or.

Une seconde tentative de reconnaître à Tomis l'émission d'un nominal en or, antérieur aux statères pseudo-lysimaquéens enregistrés par Regling dans le corpus de Berlin déjà cité, a été faite en 1970 par l'auteur de cette note<sup>21</sup>). Nous avons présenté à cette occasion une petite monnaie d'or, d'un style assez grossier, on dirait même barbare, montrant au droit la tête, probablement, d'Apolon à dr., ceinte d'une *taenia*, et au revers, un canthare d'une forme assez irrégulière, au-dessus, la légende TOMI, grènetis au pourtour; AV. 10,5 mm., 1,80 g.<sup>22</sup>). Cette monnaie, conservée depuis 1969 au Musée d'Histoire Nationale et d'Archéologie de Constantza, avait appartenu auparavant à V. Canarache dont les travaux concernant la numismatique pontique sont bien connus; c'est lui-même qui nous l'avait montrée pour la première fois en 1954, en nous

<sup>15</sup>) Sur le trésor d'Anadol (localité située à environ 2 km à l'est de Reni, en Bessarabie, (URSS), v. plus récemment G. POENARU BORDEA, *Statères ouest-pontiques, passim*.

<sup>16</sup>) E.T. NEWELL, *The Alexandrine Coinage of Sinope*, *AJN*, 52, 1918, p. 126 et pl. I A (inaccessible; apud H. SEYRIG, *Parion*, p. 618, note 65).

<sup>17</sup>) *Ibidem* (apud G. POENARU BORDEA, *Trésor de Marasesti*, p. 108, n. 64-67 et p. 117; Idem, *Statères ouest-pontiques*, p. 42).

<sup>18</sup>) Cfr. G. POENARU BORDEA, *Statères ouest-pontiques*, *loc. cit.* et note 18, où le renvoi à H. SEYRIG vise ses notes ad *IGCH* 866. ANADOL, déjà cité.

<sup>19</sup>) *Ibidem*, p. 43. En 1974, le même auteur avait attribué à Callatis les pseudoalexandres sans marque d'atelier provenant du trésor de Marasesti (v. supra, la note 17).

<sup>20</sup>) H. SEYRIG, *Parion*, p. 620, où cette datation est comprise dans la légende de la carte n. 3.

<sup>21</sup>) O. ILIESCU, *Monnaie d'or inédite à la légende TOMI*, *StCl*, 12, 1970, p. 49-51.

<sup>22</sup>) *Ibidem*, p. 49.

la présentant comme un joyau précieux de sa belle et riche collection. Lors de sa publication en 1970, nous mentionnions l'existence d'un exemplaire identique, conservé à cette date dans une collection privée et examiné par nous en 1961, mais sans avoir eu la possibilité d'en prendre une photo, ni d'en préciser le diamètre et le poids<sup>23)</sup>, de ce fait, notre commentaire a dû se limiter à l'examen de l'exemplaire de Constantza. Compte tenu du poids de ce dernier, nous avons estimé que la monnaie d'or à la légende TOMI devait représenter l'hecté d'un statère d'or babylonien de 10,80 g.<sup>24)</sup>; rappelant ensuite l'essor économique connu par Tomis vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle av.n.è, nous avons avancé l'hypothèse d'une éventuelle relation entre cet essor et l'émission de notre monnaie d'or à la légende TOMI<sup>25)</sup>.

Avouons-le franchement, la publication de cette pièce n'a pas trouvé un accueil unanime; au contraire. Ainsi, en 1972, T. Gerassimov, sans faire la moindre allusion à notre article dont il reproduit pourtant la figure (en dessin), déclare péremptoirement l'exemplaire de Constantza comme faux, provenant de Roumanie<sup>26)</sup>. De son côté, G. Poenaru Bordea, après avoir d'abord considéré cette monnaie comme «suspecte et très probablement fausse»<sup>27)</sup>, a ultérieurement adouci un peu son jugement<sup>28)</sup>. Notons en passant que ni l'un, ni l'autre des deux auteurs précités n'ont fait aucune mention de l'existence d'un deuxième exemplaire de la monnaie en question, ce dernier censé avoir été découvert à Constantza même<sup>29)</sup>. Entre temps, ce second exemplaire est entré dans les collections du Musée National d'Histoire de Bucarest<sup>30)</sup> et nous comptons le soumettre prochainement à un examen plus exigeant; pour le moment, il suffit de noter ici qu'il mesure 10×11 mm. et pèse 1,81 g.; de plus, on y constate, à une première vue, des détails d'exécution qui n'existent pas chez l'exem-

<sup>23)</sup> *Ibidem*.

<sup>24)</sup> *Ibidem*, p. 50. Il s'agit de l'étalon persique, attesté à Tomis par un poids d'un quart de mine, appartenant à cette ville même et qui pèse 143 g; voir Const. Moisil, *Ponduri inedite sau putin cunoscute din Histria, Callatia si Tomi*, SCN, I, 1957, p. 283, n. 44.

<sup>25)</sup> O. ILIESCU, *op. cit.*, p. 51.

<sup>26)</sup> T.G. (=T. GERASSIMOV), *Falshivi moneti v Rumania i u nas*, *Numizmatika* (Sofia), 4, 1972, n. 2, p. 32.

<sup>27)</sup> G. POENARU BORDEA, *Studiile de numismatica greaca in Romania intre 1947-1974*, BSNR, 67-69, 1973-1975, p. 20.

<sup>28)</sup> Idem, *Les régions balkaniques et le littoral septentrional du Pont Euxin*, *Survey* 1979, p. 99.

<sup>29)</sup> O. ILIESCU, *op. cit.*, p. 49.

<sup>30)</sup> Il fait partie de la collection de feu le commandant Stefan Nicolae, léguée au Musée par ce collectionneur; il l'avait ramassée avant la dernière guerre, à Constantza.

plaire déjà publié<sup>31</sup>). Ces éléments apparemment disparates — concordance de poids, mais diversité d'exécution — corroborés éventuellement par d'autres, qui résulteront d'un prochain examen pourront sans doute nous offrir une meilleure vision de la réalité historique en tout cas, *adhuc sub iudice lis est*.

Si les pseudo-alexandres attribués en 1918 à Tomis par Newell, mais réattribués de nos jours à Odessos ou à Callatis<sup>32</sup>) doivent de ce fait être écartés de cette discussion; si, d'autre part, notre tentative de 1970 n'a pas encore abouti à un résultat décisif, faudra-t-il nous résigner à accepter comme unique monnayage d'or à Tomis les pseudo-lysimaques tardifs classés par Regling en 1910? Avant de répondre à cette question, il nous semble nécessaire de revenir un peu à l'examen de ces statères tomitains, afin d'en mieux préciser certaines particularités.

Il est notoire que les statères pseudolysimachéens de Tomis appartiennent à un type plus général, frappé simultanément ou successivement par plusieurs cités pontiques et qui, tout en conservant les images et la légende des véritables lysimaques, se distinguent par un nombre de caractéristiques communes, ce qui donne à ces émissions un air d'étroite parenté. En effet, au revers, les statères de ce type portent en exergue un trident orné de deux dauphins, sur le trône d'Athéna nicéphore, les initiales de la ville émettrice et, dans le champ gauche, des lettres ou des monogrammes indiquant le nom du magistrat chargé de surveiller la frappe des monnaies respectives. C'est Byzance qui créa un tel type et Seyrig a magistralement exposé les étapes successives de son évolution<sup>33</sup>). En bref, rappelons-les dans ce qui suit<sup>34</sup>).

— vers 205-195 av.n.è.: apparition des statères avec trident simple à l'exergue<sup>35</sup>);

— vers 195-190 av.n.è.: émission de statères avec le trident orné de deux dauphins et, sur le trône, BY en lettres encore petites<sup>36</sup>);

<sup>31</sup>) Ajoutons qu'en signalant notre article, T. HACKENS, *La Grèce, les régions balkaniques et le littoral septentrional du Pont Euxin, Survey 1973*, p. 102 et note 97, ne pense pas à mettre en doute l'authenticité de cet exemplaire.

<sup>32</sup>) Plutôt à Callatis qu'à Odessos; v. G. POENARU BORDEA, *Trésor de Marasesti, cit. supra*, en note 17.

<sup>33</sup>) H. SEYRIG, *Byzance et Calcédoine*, p. 195-200.

<sup>34</sup>) Il y a une certaine non-concordance entre la chronologie établie *ibidem*, au tableau de la p. 199 et celle indiquée à la p. 200; nous suivons cette dernière, qui nous semble plus précise.

<sup>35</sup>) *Ibidem*, p. 200, n. 7-10.

<sup>36</sup>) *Ibidem*, n. 11 a.

- vers 190-180 av.n.è.: émission de statères avec le même trident orné, mais sur le trône, BY en grandes lettres<sup>37)</sup>;
- vers 150 av.n.è.: émission de statères similaires, mais d'un style inférieur<sup>38)</sup>.

De ce tableau chronologique dressé sur la base des observations faites par le fin connaisseur du monnayage hellénistique, ici maintes fois cité, il résulte que les statères pseudolysimachéens, émis par d'autres villes pontiques et montrant les mêmes particularités<sup>39)</sup>, ont pu être frappés seulement après le milieu du II<sup>e</sup> siècle av.n.è., date à laquelle les statères originaux de Byzance, pris comme modèles, s'étaient suffisamment imposés dans la circulation monétaire régionale. Par conséquent, l'opinion exprimée jadis par Regling — qui assigne à deux statères de Tomis, comme date d'émission, le dernier tiers de ce siècle<sup>40)</sup> reste à notre avis assez plausible. Par contre, les efforts déposés plus récemment en vue de limiter aux années 90-72 av.n.è. l'ensemble tout entier des émissions de statères tomitains<sup>41)</sup> ne nous semblent pas solidement fondés; ils ne le sont ni sous l'aspect du style, car il est difficilement concevable qu'un décalage de 10 ou 15 années seulement sépare les statères de bon style de ceux tout à fait barbares, ni du point de vue métrologique, vu l'écart considérable entre le poids des premiers, par rapport au poids des derniers<sup>42)</sup> et également, par rapport au poids des statères originaux de Mithridate VI Eupator<sup>43)</sup>.

Et pourtant, les émissions de pseudolysimaques d'or ne se réduisent pas à Tomis à cet unique type, avec le trident orné de dauphins à l'exergue et les lettres TO sur le trône d'Athéna nicéphore. En 1961, nous avons publié, très sommairement et sans illustration, un statère lysimachéen que nous avons attribué, non sans réserves, à Tomis<sup>44)</sup>; aujourd'hui, nous désirons lui consacrer

<sup>37)</sup> *Ibidem*, n. 13.

<sup>38)</sup> *Ibidem*, p. 197-198 et note 7, avec l'observation que ces émissions ont duré jusqu'au début de l'empire romain.

<sup>39)</sup> Trident orné de dauphins à l'exergue, initiales du nom de la ville émettrice sur le trône et monogramme du nom du magistrat dans le champ gauche. En dehors de Byzance, on connaît de telles émissions à Callatis, Tomis, Istros et Tyras. Cfr. H. SEYRIG, *Parion*, la carte de la fig. 4.

<sup>40)</sup> K. REGLING, *loc. cit.*, p. 606.

<sup>41)</sup> G. POENARU BORDEA, *Statères ouest-pontiques*, p. 48.

<sup>42)</sup> *Ibidem*.

<sup>43)</sup> K. REGLING, *loc. cit.*, p. 607, note 1, établit un poids moyen de 8,35 g., pour un nombre de 22 statères de Mithridate VII, émis en 93/92, 89/88 et 85/84 av.n.è.

<sup>44)</sup> O. ILIESCU, *Cabinetul numismatic, CrestCol*, 1, 1961, p. 388, n. 45.

crer une discussion plus ample. Tout d'abord, voici la description de cette pièce, probablement unique:



Fig. 1. Statère de type Lysimaque, frappé à Tomis vers 150 av.n.è.

D/. Tête diadémée d'Alexandre le Grand à dr., portant la corne d'Ammon.

R/. ΒΑΣΙΛΕΩΣ // ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ

Athéna nicéphore trônant à g., appuyée sur son bouclier, sans lance sur l'épaule g. Dans le champ. g. TO; à l'exergue N AV. Statère; 20 mm.; 8,39 g. Coll. du Cabinet numismatique de la Bibliothèque de l'Académie, Bucarest (inv. n. 1652).

Le statère que nous venons de présenter fait partie d'une belle collection de monnaies d'or, cédée en 1960 à la Bibliothèque déjà citée par la Banque Nationale de la République Socialiste de Roumanie; sa provenance antérieure n'est pas précisée. Son style, sans être brillant, est pourtant assez bon et les détails montrent une remarquable précision, on pourrait dire même finesse d'exécution. Les lettres qui composent la légende sont petites et régulières. La présence des lettres TO dans le champ gauche nous a déterminé, dès le premier moment, d'attribuer ce pseudolysimaque à Tomis; mais il était tellement différent des émissions banales, si bien connues, de statères tomitains, que nous avons hésité de le faire, sans formuler une certaine réserve<sup>43</sup>). Néanmoins, les initiales TO sont là pour attester qu'il s'agit bien de Tomis; en effet, on ne connaît aucune autre ville grecque qui ait signé ses monnaies par ces deux lettres, tandis qu'à Tomis, leur emploi dans ce but est très fréquent. De ce fait, l'attri-

<sup>43</sup>) Ce type, sans le trident orné de dauphins à l'exergue, n'est pas connu à Callatis; cfr. G. POENARU BORDEA, *Trésor de Marasesti*, p. 119, note 76.



bution à Tomis du pseudolysimaque en question nous semble à présent suffisamment assurée.

Quant à la date probable de son émission, nous estimons qu'elle doit être rapprochée aux pseudolysimaques similaires d'Istros, qui portent, toujours dans le champ gauche, les initiales ΙΣ<sup>46</sup>). Il en existe deux émissions: la première, signalée par Müller<sup>47</sup>), mais rejetée par Pick<sup>48</sup>), présente à l'exergue un monogramme composé des lettres O e E; la deuxième, probablement inédite,



Fig. 2. Statère de type Lysimaque, frappé à Istros vers 195 av.n.è.; diamètre réel: 20 mm.

est marquée des lettres ΛΟ à l'exergue (fig. 2, exemplaire provenant de la collection de l'ing. Const. Orghidan, léguée en 1944 au Cabinet numismatique déjà cité; il pèse 8,39 g., c'est-à-dire exactement le poids du statère de Tomis décrit plus haut). Or il arrive que le monogramme OE figure également au revers des pseudoalexandres frappés toujours à Istros, preuve la présence des lettres ΙΣ dans le champ gauche (le monogramme OE se trouve dans le champ droit). Ces pseudoalexandres histriens, qui constituent un groupe homogène dans le trésor d'Anadol<sup>49</sup>), ont été datés vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle av.n.è.<sup>50</sup>) ou même plus tôt, après la mort de Lysimaque<sup>51</sup>). Comme il n'y a pas de pseudolysimaques histriens de type ancien dans le trésor d'Anadol, enfoui, selon

<sup>46</sup>) D'où le point d'interrogation, mis après l'attribution proposée *ibidem*. La même réserve chez G. POENARU BORDEA, *loc. cit.*

<sup>47</sup>) L. MÜLLER, *Lysimachus*, p. 63 (datée au temps de Lysimaque) et n. 283.

<sup>48</sup>) B. PICK, *AMNG* 1/1, p. 148, 154 note 2.

<sup>49</sup>) E. PRIDIK, *Anadolskij klad zolotnih staterov 1895 goda, Izvestija Imperatorsk. Arkheolog. Kommissij*, III, 1902, n. 495-505 et 506-508, deux variétés du même monogramme.

<sup>50</sup>) H. SEYRIG, *Parion*, p. 620, carte de la fig. 3.

<sup>51</sup>) G. POENARU BORDEA, *Statères ouest-pontiques*, p. 43.

Seyrig, entre 228 et 220 environ<sup>52)</sup>, il s'ensuit que ces statères sont postérieurs à cette date<sup>53)</sup>. A en juger d'après leur style, ils sont, très probablement, contemporains des pseudolysimaques au trident simple, émis à Byzance vers 205-195 av.n.è.<sup>54)</sup>, ou plutôt les suivent de près. Le statère tomitain, aux marques TO et N, est sans doute, toujours d'après le style, encore plus récent; en tout cas, il ne peut pas dépasser le milieu du II<sup>e</sup> siècle av.n.è., date à laquelle les statères byzantins au trident orné de deux dauphins avaient déjà gagné une position privilégiée dans la circulation monétaire régionale. Par conséquent, notre statère précède les émissions tomitaines au trident emprunté de Byzance et fait remonter le début du monnayage en or à Tomis au moins avant 150 av.n.è.

Il existe encore un statère pseudolysimachéen de Tomis, conservé aujourd'hui dans une collection malheureusement inaccessible. En 1980, nous avons eu l'occasion de le voir et de le tenir un instant dans notre main. Son style est tout à fait exceptionnel et digne de la meilleure période de l'art hellénistique. Un jour viendra peut-être où cette véritable merveille du monnayage tomitain sera dévoilée, au grand profit de la numismatique pontique. Naturellement, on devra reprendre alors la discussion sur les débuts de la frappe d'une monnaie d'or à Tomis.

<sup>52)</sup> H. SEYRIG, *Anadol*, p. 44.

<sup>53)</sup> G. POENARU BORDEA, *op. cit.*, p. 44.

<sup>54)</sup> H. SEYRIG, *Byzance et Calcédoine*, p. 200.

## ABRÉVIATIONS

- DIVR*, *Dictionar de istorie veche a Romaniei (Paleolitic - sec. X)*, Bucarest, 1976 (sous la direction de D.M. PIPPIDI).
- IGCH*, *An Inventory of Greek Coin Hoards* editors M. THOMPSON, O. MØRKHOLM, C.M. KRAAY, New York, 1973.
- Survey 1973*, *A Survey of Numismatic Research 1966-1971*. I. Ancient Numismatics, Edited by P. NASTER, J.-B. COLBERT DE BEAULIEU and J.M. FAGERLIE, New York, 1973.
- Survey 1979*, *A Survey of Numismatic Research 1972-1977*. Edited by R.A.G. CARSON, P. BERGHAUS and N. LOWICK, Berne, 1979.
- PICK, B., *AMNG* I/1 B. PICK, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands. Die antiken Münzen von Dacien und Moesien*, I/1, Berlin, 1898 (1899).
- PICK, B., K. REGLING, *AMNG* I/2. B. PICK-K. REGLING, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands. Die antiken Münzen von Dacien und Moesien*, I/2, Berlin, 1910.
- POENARU BORDEA, G., *Statères ouest-pontiques*, G. POENARU BORDEA, *Les statères ouest-pontiques de type Alexandre le Grand et Lysimaque*, *Revue belge de Numismatique*, 125, 1979, pp. 37-51.
- POENARU BORDEA, G., *Trésor de Marasesti*, G. POENARU BORDEA, *Le trésor de Marasesti. Les statères en or des cités du Pont Gauche et le problème des relations avec le monde grec et les populations locales aux IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av.n.è., Dacia*, N.S., 18, 1974, pp. 103-125.
- SEYRIG, H., *Anadol*, H. SEYRIG, *Monnaies hellénistiques XV. Date et circonstances du trésor d'Anadol*, *Revue numismatique*, 11, 1979, pp. 40-45.
- SEYRIG, H., *Byzance et Calcédoine*, H. SEYRIG, *Monnaies hellénistiques de Byzance et de Calcédoine. Essays in Greek Coinage Presented to Stanley Robinson*. Edited by C.M. KRAAY and G.K. JENKINS. Oxford, 1968, pp. 183-200 et pls. 23-25.
- SEYRIG, H., *Parion*, H. SEYRIG, *Parion au 3<sup>e</sup> siècle avant notre ère*, *Centennial Publication of the American Numismatic Society*. Edited by HARALD INGHOLT. New York, 1958, pp. 604-625 et pls. XL-XLII.
- AJN*, *American Journal of Numismatics*, New York.
- BSNR*, *Buletinul Societatii Numismatice Romane*, Bucarest.
- CN*, *Cercetari numismatice*, Bucarest.
- CrestCol*, *Cresterea colectiilor. Caiet selectiv de informare asupra cresterii colectiilor Bibliotecii Academiei R.P. R./ Republicii Socialiste Romania*, Bucarest.
- SCN*, *Studii si cercetari de numismatica*, Bucarest.
- StCl*, *Studii clasice*, Bucarest.